

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 1er février 2018  
Rapporteur :  
Monsieur Jean-Paul COZIEN**

**N° 19**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 07/02/2018  
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/02/2018  
(accusé de réception du 06/02/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Achat de sacs jaunes pour la collecte sélective**

**Sur une partie du territoire de Quimper Bretagne Occidentale, la collecte sélective s'effectue en sacs jaunes translucides qui sont distribués annuellement aux usagers habitant en pavillon individuel. Une consultation a été lancée pour l'achat des sacs pour les années 2018 et 2019. Le montant estimatif est de 140 000 € HT/an.**

\*\*\*

La collecte sélective, sur une partie du territoire de Quimper Bretagne Occidentale, est assurée au porte à porte avec la mise à disposition de sacs jaunes translucides pour tous les foyers vivant en pavillon individuel.

Les campagnes de distribution des sacs ont lieu à compter des mois de juin-juillet. Pour les besoins des années 2018 et 2019, une consultation a été lancée pour acheter les sacs (2 810 000 sacs environ par an pour une durée de contrat d'un an renouvelable deux fois) auprès d'un fournisseur. Le montant estimatif est de 140 000 € HT par an.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à signer le marché à intervenir.